

Analyse de reprises anaphoriques lexicales, pronominales démonstratives dans des écrits d'apprenants soudanais de français

Ahmed Hamid Mohamed

Sudan University of Science and Technology College of Languages – Department of French

E-mail: ahmed_hamid@sustech.edu

Abstract

The aim of this study is to analyze some tools of lexical and pronominal anaphors in the writings of Sudanese students of French language. This study is built on a basic hypothesis which says that many of the writing mistakes of French language learners are produced because of focusing on the correctness of sentence formulation without considering its relationship with other sentences and without considering the textual dimension and the general context, which are an important factor in the consistency of the text and the interdependence of its elements. The researcher conducted a test for thirty students in the third year of French Department in Sudan University of Science and Technology, asking them to write a text justifying their choice of French language as an academic discipline, despite the fact that the Sudan is not a French-speaking country. The students' texts are first analyzed statistically, underlining all lexical and pronominal anaphors and pointing out their correct and incorrect uses. Then the researcher conducted a qualitative analysis of some selected examples from the students' texts, with explanation and interpretation, before classifying contained errors into types. The study found that the most utilized types of anaphor in the sample texts are lexical anaphors, but errors are more common when using pronominal anaphors while demonstrative articles are rarely used as anaphoric references.

Keywords: errors analysis, lexical anaphor, pronominal anaphor, text coherence, text cohesion.

المستخلص :

تهدف هذه الدراسة إلى تحليل بعض أدوات الإحالة اللفظية ، والإحالة الضميرية في كتابة دارسي اللغة الفرنسية السوهيلين. بُنيت هذه الدراسة على فرضية أساسية تقول: بأن العديد من أخطاء الكتابة لدى دارسي اللغة الفرنسية تنتج عن التركيز على سلامة الصياغة في حدود الجملة الواحدة دون اعتبار علاقتها بالأخريات و اعتبار الأُعد النصي والسياق العام الذي يشكل عاملاً مهماً في تألف النص وتربط عناصره بعضها ببعض. أجرى الباحث اختباراً لثلاثين طالباً في السنة الثالثة بقسم اللغة الفرنسية بجامعة السودان للعلوم والتكنولوجيا طُلب منهم كتابة نص يبررون

فيه اختيارهم للغة الفرنسية تخصصاً رئيساً على الرغم من أن السودان بلد غير فرانكوفوني. خضعت نصوص الطلاب أولاً لتحليل إحصائي لكل أدوات الإحالة اللفظية والضميرية مبيناً فيه صحيح الاستخدام من الخاطئ. ثم أجرى الباحث بعدها تحليلاً نوعياً لبعض الأمثلة المختارة من نصوص الطلاب مع شرحها وتفسيرها ليقوم بتصنيف الأخطاء الواردة فيها إلى أنواع. توصلت الدراسة إلى نتائج، منها: أن أكثر أنواع الإحالة استخداماً لدى أفراد العينة هي الإحالة اللفظية، وتكثر أخطاء الدارسين عند استخدامهم الإحالة الضميرية، كما يندر استخدام أسماء الإشارة نوعاً من أنواع الإحالة.

كلمات مفتاحية: تحليل الأخطاء، الإحالة اللفظية، الإحالة الضميرية، تألف النص، تماسك النص.

INTRODUCTION :

Dans cette étude, nous visons l'analyse de certains emplois d'anaphores nominales, pronominales et démonstratives dans des textes écrits par des apprenants universitaires soudanais de français. Ces analyses ont pour objectifs de repérer d'abord les dysfonctionnements d'emploi des anaphores dans les textes d'apprenants, de les classer en des types et de concevoir des propositions susceptibles de remédier aux problèmes relevés. La perspective adoptée ici est une perspective textuelle qui prendrait en compte le fonctionnement des unités linguistiques au-delà des limites de la phrase. Mais nous mettons aussi l'accent sur la spécificité des écrits d'apprenants étrangers en français.

2. Problématique

Les productions écrites d'apprenants étrangers de français se caractérisent par la présence de dysfonctionnements tout azimut mais la plupart de ceux-ci se situe, de par leur origine, au niveau textuel et non pas au niveau de la phrase.

Toutefois, les pratiques pédagogiques donnent l'impression que toute évaluation ou appréciation vise des corrections au niveau local, phrastique et dès qu'il s'agit du niveau textuel, ces appréciations restent floues et ne sont pas de grand secours pour « montrer » aux apprenants ce qui ne va pas dans leurs textes. La reprise anaphorique est l'un de ces mécanismes qui assurent au texte sa cohésion mais qui peut être problématique du fait qu'il faut tenir un certain équilibre entre répétition gênante et reprise nécessaire. C'est d'autant plus compliqué qu'il faut prendre en considération la double facette de la situation d'apprentissage où il faut apprendre à écrire comme il le faut dans une situation réelle alors qu'il s'agit dans une classe de langue de pure simulation, de faire comme si.

3. Hypothèses

Nous émettons l'hypothèse selon laquelle les erreurs de reprise anaphorique seraient dues à des problèmes de cohérence générale du

texte du fait que les apprenants étrangers de français sont trop concentrés sur le niveau phrastique sans prise en considération ni de la portée textuelle ni de la dimension extratextuelle ou contextuelle. On sait que les anaphores sont des outils de cohésion assurant l'unité du texte mais elles participent aussi à la constitution de la cohérence générale en raison de leur fonctionnement interprétatif et référentiel.

4. Méthodologie

Notre méthodologie consiste d'abord à constituer un corpus rassemblant des textes écrits par les apprenants de la troisième année du département de français dans la faculté des langues de l'université du Soudan de Science et de Technologie, selon une consigne précise¹. Ces textes sont ensuite analysés en visant trois types de reprise anaphorique qui, étant les plus employés dans les textes de notre corpus, sont les suivants :

- reprise pronominale ; où un pronom reprend un nom déjà connu ;
- reprise nominale (lexicale) ; où un nom est repris soit sans changement, soit en utilisant un autre nom, par exemple un synonyme ;
- reprise démonstrative ; où un nom est repris à l'aide d'un démonstratif ;

Nous soulignons dans les textes d'apprenants tous les emplois corrects de la reprise anaphorique mais nous mettons également l'accent sur le fait

que la reprise se fait souvent de manière erronée. C'est pourquoi nous signalerons aussi l'emploi erroné de certaines reprises et nous montrerons et expliquerons en quoi consiste le dysfonctionnement relevé. Nous ferons ensuite un bilan récapitulatif des analyses suite auquel nous formulerons une conclusion.

5. Assise théorique

Dans une situation d'apprentissage, il faut s'attendre continuellement à des analyses des productions d'apprenants car, comme nous le précisons ailleurs, « *il ne suffit pas de dire que telle ou telle partie de la phrase est mal faite, encore faut-il en trouver des explications et pouvoir, par la suite envisager des remèdes appropriés* »². Mais travailler sur des phrases isolées n'est pas de grand secours, encore faut-il prendre en considération une dimension textuelle. En effet, le texte, en tant qu'ensemble d'unités linguistiques, est généralement défini en fonction des relations qui régissent ces unités. J.-M. Adam (1990 :109) avance qu'un texte est « *un produit connexe, cohésif, cohérent (et non pas une juxtaposition aléatoire de mots, phrases, propositions ou actes d'énonciation)* ». Cet auteur met l'accent sur les relations gérant les unités constitutives du texte. Ces relations organisent des « suites de phrases » pour en faire un texte, ce qui suppose l'existence de « règles » comme le

confirme D. Slakta³ (1985 :138) pour qui le texte est une : «*séquence bien formée de phrases liées qui progresse vers une fin*». Il ne s'agit pas pour lui d'opposer une syntaxe phrastique à une syntaxe textuelle, mais plutôt d'intégrer la première dans celle-ci de sorte que le texte ne soit pas conçu simplement comme un ensemble de phrases articulées par des connecteurs. Parmi les procédés de cohésion dans un texte figurent les anaphores. L'anaphore représente en effet un phénomène de dépendance interprétative entre deux unités dont l'une ne peut pas recevoir de sens sans être mise en relation avec l'autre. Selon Reichler-Beguelin (1988 :17), l'anaphorique désigne «*un segment d'énoncé (le plus souvent un pronom ou un syntagme nominal défini ou démonstratif) dont l'interprétation nécessite le recours à un autre segment, précédemment actualisé dans la chaîne discursive*». Pour G. Kleiber (1993 :22), il y a deux conceptions de l'anaphore : conception textuelle et conception cognitive. Dans la conception textuelle, l'anaphore est définie comme «*une expression dont l'interprétation référentielle dépend d'une autre expression (ou d'autres expressions) mentionnée dans le texte généralement appelée son antécédent*» (*ibid.*) La relation entre les deux expressions est orientée soit en amont dans le cas de

l'*anaphore*, soit en aval dans le cas de la *cataphore*. Pour la deuxième conception de l'anaphore, la conception cognitive, elle s'appuie sur le critère de saillance préalable comme le précise G. Kleiber (1993 :25) : le référent est déjà connu de l'interlocuteur dans la mémoire immédiate, c'est dire que la saillance préalable est rendue possible grâce au contexte situationnel ou aux connaissances partagées par les collocuteurs. Il existe plusieurs types d'anaphore, comme :

- *L'anaphore pronominale* où le référent est un syntagme nominal et l'anaphorique est un pronom.
- *L'anaphore lexicale* : l'expression anaphorique est un groupe nominal ; le nom tête de l'expression anaphorique doit entretenir une relation de synonymie ou d'hyponymie avec l'antécédent.
- *L'anaphore associative* qui s'appuie sur la conceptualisation⁴ de l'anaphore lexicale où l'antécédent est relié à l'anaphorique par une relation de type partie-tout.
- *L'anaphore adverbiale* qui consiste en la reprise d'une expression par un adverbe.
- Une anaphore est appelée *coréférentielle* lorsque les deux expressions mises en jeu renvoient au même référent.
- L'anaphore est qualifiée de *divergente* – ou *indirecte* – quand les séquences ne renvoient pas au même référent.
- *L'anaphore fidèle* qui se définit comme une reprise sémantico-lexicale de l'antécédent avec simple changement de

déterminant (Un chien... Le chien) ; elle est par opposition *infidèle* lorsque l'anaphorique est lexicalement différent de l'antécédent (Un chien... L'animal).

- L'anaphore est dite *conceptuelle* ou *résomptive* quand l'expression anaphorique résume le contenu de l'antécédent.

-*L'anaphore présuppositionnelle* : où la seconde expression présuppose une identité référentielle avec la première.

L'anaphore représente un procédé important contribuant à la cohésion et à la perception d'une unité globale dans le texte. La reprise d'éléments de phrase en phrase permet d'établir des liens entre les différents constitutifs de la matière textuelle.

6. Recueil des données

Nous avons recueilli des données à partir d'un test de composition auquel ont été soumis les apprenants de la troisième année du département de français dans la faculté des langues de l'université du Soudan de Science et de Technologie, réalisé au premier semestre au cours de l'année universitaire 2013-2014. Nous avons choisi des apprenants de la troisième année parce que nous pensons qu'ils ont atteint un niveau qui leur permettrait de s'exprimer en français assez aisément vu le nombre d'heures qu'ils ont fait en étudiant la langue. La consigne qui dirigeait la production des

apprenant était : « Vous apprenez le français comme spécialité alors que le Soudan n'est pas un pays francophone : parlez de ce sujet en donnant des arguments qui justifient votre choix d'apprendre le français ». Nous avons proposé ce sujet aux apprenants parce que nous pensons qu'ils disposent d'assez d'information pour pouvoir s'exprimer et pour tenir un discours cohérent et une unité thématique de leur texte. Nous avons expliqué aux apprenants que ce test n'a pour objectif que de souligner leurs propres difficultés d'écrire en français ; il n'aura de fait aucune incidence sur leur évaluation notée des cours qu'ils font. Le test a duré une heure et nous avons recueilli au total 52 copies dont nous avons retenu 30 copies pour nous servir de corpus. En effet, nous avons écarté les copies qui sont peu lisibles ou qui ne contiennent pas assez d'informations pour former un texte doté d'une finalité argumentative et ayant une unité thématique.

7. Analyse des données et résultats

Nous faisons d'abord un bilan récapitulatif d'une analyse statistique des données de notre corpus qui figure dans le tableau ci-dessous. Il faut préciser que nous avons mis ensemble les copies qui se ressemblent en longueur de texte ou en nombre de séquences :

Tableau 1 : Reprises anaphoriques dans les copies d'apprenants analysées

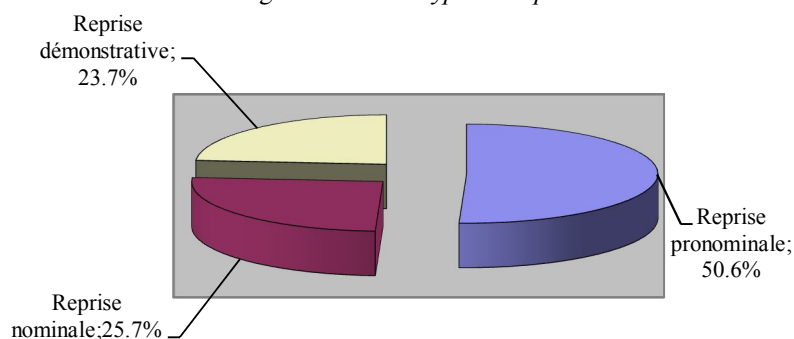
Copie n°	Séq.	Type de reprise					
		Pronominale		Nominale		Démonstrative	
		réussie	erronée	réussie	erronée	réussie	erronée
1, 15, 21, 25	1	++	+++	+ ++		++	+++
	2	++++	++++++	+++	+++	+	+++
	3	++++	+++				+++
2, 13, 24	1	+	+++		++	+++	+
	2	++	++++	+++++++	+	+++++	
	3	++++	++		++++	++	
	4	+	++++	+++		++++	++
	5	+++	+++++		++	+	
	6	+	+++			+	+++
3, 23, 19	1	++	+++	+++++	++	+	+
	2	+	+++	+++++++		++++	+++
	3	++++	+++++	+++	+	+++	+++
4, 17, 20, 26	1			+++++++	++		+++
	2			+++	++++		
5,11, 16	1	+++	+++	+++		+	++
	2	+++++	+++		++	+++++	+
	3	++++	++		+	+++	++
	4	+++	+++++++		+++	+++	
6, 12, 29	1	++++	+++++	+++++++		+++	+++
	2	++	+++	+++++++		++	+
	3	+++	+++	++++		++++	++
	4	+++++	+++		+++	+	
7, 18, 27	1		+++		++++	++	+++
	2	+++	+	+++	++	++	+++
	3		+++	+++	+++	+	+
8, 14	1	+++++	++	+++	+++	++	+
	2	+++	+++++	+++++++		+	+++
	3	+	+++	+++		+++	++
9, 22, 30	1	++	+++		+++	+	++
	2	+	+++++++	+++++	++		++
	3		+++++++	+++	++++	+++	++
10,	1	+++		++		+	
	2	++++		+	+		+

28	3	++	+	+	++		
	4	+	+	+	++	+	+
Total		57	79	86	40	53	37

Nous avons relevé au total 352 reprises de toute forme. La forme la plus utilisée est la reprise pronominale (136), suivie de la reprise nominale (126). La reprise démonstrative est utilisée 90 fois au total. Nous constatons que c'est avec la reprise pronominale qu'il y a le plus de cas erronés (58%) alors que les

dysfonctionnements de reprise nominale ne représentent que (31.7%) et les cas erronés dans la reprise démonstrative sont de 41.1%. De manière générale, l'emploi erroné de différentes formes de reprise peut être illustré à l'aide du graphique suivant :

Pourcentage de différents types de reprise erronée



Nous commençons par la reprise pronominale où nous constatons que parmi les reprises pronominales réussies, la forme domine dans tout le corpus. Il s'agit généralement d'un nom (ou syntagme nominal), la plupart du temps défini dans une phrase antérieure qui est repris par un pronom dans la phrase qui suit, comme le montre l'exemple qui suit :

Exemple 1

«La langue française a des beaux qualités, elle est une langue...

....et que le français n'est la langue officielle mais on ne peut pas dire qu'il n'est pas important...»

Nous avons repéré au total 30% d'emplois erronés dans la reprise pronominale que nous pouvons illustrer par les exemples suivants :

Exemple 2

«...pour moi étudiante des langues- une langue française à un des universités du Soudan malgré il n'est pas un pays francophone... »

Dans cet exemple, le pronom "il" est supposé reprendre "Soudan", mais ce syntagme n'est en fait qu'un complément du nom "des universités", ce qui rend inappropriée la reprise sous cette forme pronominale. Il aurait été plus adéquat que le scripteur utilise une autre forme de pronom comme « celui-ci » par exemple. Il en va de même pour l'exemple numéro 3 qui suit:

Exemple 3

«...Il y a un centre au Soudan pour étudier la langue française au Soudan. elle est très belle... » L'apprenant a repris le syntagme « un centre » par le pronom « elle », ce qui rend difficile l'interprétation de ce pronom. C'est la même difficulté d'interprétation que l'on

rencontre dans l'exemple numéro 4 avec le pronom "il" :

Exemple 4

« ...la situation de la langue française au soudan était très difficile..., mais maintenant elle est très convenable..., et **Il** est devenu chez les étudiants soudanais le volontiers à comprendre la langue française... » Nous ne pouvons identifier, ni en amont ni en aval, ce que reprend le pronom "il" ; à moins qu'il ne s'agisse d'un pronom impersonnel, mais cela reste encore difficile à admettre. Pour le deuxième type de reprise, il s'agit de la reprise nominale qui se fait, dans la majorité des cas repéré, par la répétition d'un même syntagme nominal (reprise fidèle), comme le montre l'exemple numéro 5 qui suit :

Exemple 5

« Etant donné que **le Soudan** n'est pas un pays francophone, **le français** est donné beaucoup d'importance. Comme on sait que **le Soudan** est un pays anglophone et que **le français** n'est pas... » En ce qui concerne la thématique générale du texte écrit par les apprenants ici, il faut s'attendre à une récurrence élevée des deux syntagmes « le français/ la langue française » et « le Soudan ». C'est pourquoi nous avons des reprises nominales fidèles du type illustré dans l'exemple ci-dessus. Mais l'utilisation abusive de ce type de reprise pourrait conduire à une répétition qui peut être parfois gênante et produit un effet négatif, comme le montre l'exemple numéro 6 ci-dessous :

Exemple 6 « Dans les pays francophoniques *la langue française* est une *langue maternelle*. *la langue française* était parmi cinq langue ont été choisi dans le monde... mais *la langue française* n'est *la langue maternelle* au Soudan, il y a beaucoup de étudiants étudent *la langue française*... »

Dans le texte de cet apprenant, le syntagme "langue française" apparaît au total 7 fois en position thématique dans les 10 enchaînements qui constituent, sans parler de l'apparition du même syntagme, sous la même forme, dans des parties rhématiques. La redondance de la reprise fidèle aurait dû être évitée par l'utilisation d'une anaphore pronominale, démonstrative ou même lexicale (infidèle) sous forme de synonyme par exemple. Il arrive que la reprise lexicale soit une anaphore associative, c'est-à-dire qu'elle peut être interprétée et comprise par inférence à partir des éléments présents dans le cotexte ou le contexte, comme le montre l'exemple numéro 7 ci-dessous :

Exemple 7 « d'apord, j'ai trouvé difficulté à avoir cette langue pour une seule cause (...) Mais maintenant et merci à dieu après trois années **la situation** a devenu différente... » Le syntagme *La situation* représente une anaphore résomptive sous la forme d'un syntagme défini du fait qu'elle renvoie à l'énoncé qui précède, que l'on peut inférer par association à partir du contexte immédiat. Concernant la reprise démonstrative, elle est 45 en position de thème, dont 20 occurrences peuvent être considérées comme réussies. Le démonstratif est utilisé, dans la plupart des cas, pour reprendre un syntagme nominal défini, comme peut l'illustrer l'exemple numéro 8 qui suit :

Exemple 8 « la french n'est pas le pays seulement parle français on a *les pays* parle *la même langue* et *cette langue* est maternelle parce que *ces pays* étaient colonisatrice par les français et le nome de *ces pays* (les pays francophone) on a (sénégal, tachad, côte d'avoit, Elgazair, Maroc... »

Quant à l'emploi erroné de reprise sous forme de démonstratif, les erreurs

commises (55.5% du nombre total de ce type de reprise) peuvent être classées en deux catégories : soit le scripteur fait une erreur de choix ou d'accord (genre : féminin/ masculin, nombre), comme l'illustre l'exemple 9 suivant :

Exemple 9

« et aussi la langue français est un langue international est principalement dans *certain* pays acause de colonisation français de *cette* pays. » soit la reprise n'a pas d'antécédent ou elle est trop éloignée de son référent, comme le montre l'exemple numéro 10 ci-dessous :

Exemple 10

« De plus, on a étudié *cette* langue pour bien renforcer la relation parmi les pays francophonie pour... » Le syntagme « cette langue » dans ce dernier extrait ne renvoie à aucun élément précédemment introduit dans le texte. Dans le corpus analysé, il se trouve, parfois, que la reprise démonstrative s'accompagne d'une reprise lexicale infidèle comme peut l'illustrer l'exemple 11 qui suit :

Exemple 11

« Selon *la* langue français il y a des façon par l'étude *cette* langue on a (C. C. F) (*centre culture français*) au soudan on trouve dans *cette* place *tout les* personnes parlent français »

Dans cet exemple, « cette langue » reprend « la langue française » et le syntagme « cette place » renvoie à « centre culturel français », le démonstratif « cette » accompagne une reprise lexicale infidèle. Certaines récurrences de la reprise sous forme de démonstratif, que nous ne les avons pas signalés comme défectueux, sont répétitives. L'exemple numéro 12 peut en témoigner :

Exemple 12

« on trouve qu'il d'ouverture de *cette* langue Dans notre pays, et il y a beaucoup de faculté aux universités qui étudent *cette* langue. *cette* langue trouve beaucoup de chances de travail pour les étudiants qui prennent *cette* langue... » La première récurrence de "*cette* langue" représente une anaphore qui réfère au pronom "*elle*" au début du paragraphe mais qui est répétée plusieurs fois. La récurrence de cette reprise sous cette forme d'anaphore démonstrative est redondante et alourdit le texte.

8. Bilan de l'analyse

Nous pouvons dire que la reprise nominale est la forme la plus utilisée dans les textes de notre corpus mais c'est avec la reprise pronominale qu'il y a le plus d'emplois erronés. La récurrence redondante de la reprise nominale sous forme d'anaphore fidèle donne lieu dans bien des cas à des répétitions successives, parfois gênantes. Le procédé de reprise est généralement assez maîtrisé par les apprenants témoins si on l'examine à l'intérieur d'une portion du texte. Par contre, lorsqu'il s'agit d'examiner ce procédé tout au long d'un texte entier, la reprise dépasse sa fonction initiale et devient facteur de gêne et de lourdeur, voire de maladresse. L'absence des anaphores associatives dans le corpus analysé s'explique en partie par l'utilisation exclusive de l'anaphore fidèle comme seule forme de reprise lexicale. Même en supposant que le texte demandé aux apprenants ici favorise l'emploi fréquent de certains vocables, cela devrait en effet les amener à voir la nécessité d'utiliser des formes de reprise autres que celle lexicale fidèle.

9. En guise de conclusion

Les quelques analyses et réflexions que nous venons de faire ont permis d'une part

de montrer des zones de maîtrise de l'emploi de certaines anaphores chez les apprenants universitaires soudanais de français. D'autre part, elles ont permis de souligner des zones de difficultés qui sont parfois aussi problématiques que répandues chez les apprenants étrangers. Nous avons également pu dresser une classification élémentaire des difficultés relevées en tentant aussi d'expliquer et d'interpréter des exemples tirés de notre corpus qui peuvent aussi être représentatifs vu le contexte général de notre étude. Toutefois, nous ne pouvons pas arriver à des conclusions définitives à ce stade de nos recherches car d'autres études seront nécessaires non seulement pour compléter les éléments manquants indispensable pour une quelconque généralisation mais également pour d'incorporer d'autres méthodologies (expérimentale, contrastive...) qui permettraient sans doute un apport contributif considérable à la problématique générale de nos recherches.

10. Bibliographie

Adam J.-M. (1990), *Eléments de linguistique textuelle : Théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Mardaga.

Berrendonner A. (1983), « Connecteurs pragmatiques et anaphores », *Cahiers de linguistique française*, n°5, Université de Genève, pp. 215-246.

Bouchard R. (1985), « Le texte de phrase en phrase », *Le Français dans le monde*, n°192, pp. 65-71.

Bourdet J.-F. (1995), « Evaluer les apprentissages », *Le Français dans le Monde*, n°275, pp. 47-52.

Bronckart J.-P. et al. (2000), *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

Charaudeau P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.

Charolles M. (2002), *La référence et les expressions référentielles en français*, Ophrys.

Combettes B. (1986), « Introduction et reprise des éléments d'un texte », *Pratiques*, n°49, pp. 69-86.

Corblin F. (1995), *Les formes de reprises dans le discours : anaphores et chaînes de référence*, Presses universitaires de Rennes.

Hamid Mohamed A. (2002), *La cohérence textuelle dans les productions écrites d'étudiants universitaires soudanais*, Mémoire de DEA, Université de Franche-Comté.

Hamid Mohamed A. (2009), *Problématique de l'écrit en situation d'apprentissage : Difficultés liées à la reprise anaphorique et à la progression thématique chez des étudiants universitaires soudanais*, Thèse de Doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon.

Hamid Mohamed A. (2014), « Malformation de la phrase simple chez les apprenants arabophones soudanais du français : Etude analytique dans une perspective contrastive », dans *Journal of Science and Technology in Humanities-Sudan University of Science and Technology*, Vol.

Hamid Mohamed A. et Ahmed ElEgail F., (2013), « Etude des erreurs dans l'emploi des temps verbaux du français chez des

étudiants soudanais », Journal of Science and Technology in Humanities- Sudan University of Science and Technology, Vol.14.

Kleiber G. (1994), Anaphores et pronoms, Louvain-la-Neuve, Editions Duculot.

Reichler-Beguelin M.-J. (1988), « Anaphore, cataphore et mémoire discursive », Pratiques, n°57, pp. 15-44.

Reuter Y. (1984), « Pour une autre pratique de l'erreur », Pratiques, n°44, pp. 117-126.

Riegel M., Pellat J.-C., Riol R. (1994), Grammaire méthodique du français, France, PUF.

Slakta D. (1975), « L'ordre du texte », Etudes de Linguistique Appliquée, n°19, p. 30-42.

Slakta D. (1985), « Grammaire de texte : synonymie et paraphrase » in Fuch C., Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles, Berne, Peter Lang